Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 19 (1868)

Vorwort: Discours prononcé à l'ouverture de la séance générale du 2 octobre 1867

Autor: Mauley, F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

DU 2 OCTOBRE 1867

PAR M. F. MAULEY

Messieurs et chers collègues !

Il y a six ans qu'à pareille époque, Saint-Imier avait l'honneur de recevoir pour la première fois la Société jurassienne d'émulation.

Le souvenir de la joie qui nous animait alors est sans doute encore présent à votre esprit, et nous n'avons pas non plus perdu de vue, malgré la distance qui nous sépare de cette époque mémorable dans les fastes de notre localité, les incidents variés d'une journée consacrée tout entière à la science et à l'amitié.

Pourquoi faut-il que le plaisir que nous éprouvons en vous recevant de nouveau au milieu de nous, soit mêlé de quelque amertume ?

Pendant les six années qui viennent de s'écouler, nous avons perdu nombre de membres actifs qui nous ont guidés dans la carrière du travail et qui se sont acquis des titres à la reconnaissance de leurs concitoyens pour le zèle infatigable dont ils ont fait preuve dans la réalisation du but de notre association.

Ce qui, dans une certaine mesure, tempère nos regrets, c'est l'espoir que les nouvelles recrues admises chaque année dans nos rangs, marcheront sur les traces des sociétaires qui ont dû payer leur tribut à la nature.

A ces regrets que nous éprouvons tous, sont venues s'associer des épreuves d'un autre ordre.

Le contre-coup des évènements extérieurs s'est fait vivement sentir dans nos localités industrielles jadis si florissantes et si prospères. Elles ont traversé une crise pénible; elles ont passé de mauvais jours, et au milieu des appréhensions que nous inspirait l'état précaire de notre industrie, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas opportun d'ajourner la réunion de cette année à des temps meilleurs.

La section de Saint-Imier a été d'avis que les circonstances n'étaient point d'une nature assez grave pour que nous nous crussions autorisés à prendre une pareille détermination; elle a jugé en outre que l'ajournement eut pu entraver l'accomplissement du but que nous poursuivons.

Elle a pensé que ceux qui traversent de mauvais jours, sont semblables à ceux qui font un voyage pendant la tempête: la tempête s'apaise et le voyage est fait.

C'est pourquoi elle a pris à l'unanimité la résolution de mettre à exécution la décision prise à Moutiers l'année dernière.

Vous vous êtes chargés, Messieurs, de dissiper nos craintes, en répondant aussi nombreux à l'appel qui vous a été adressé.

Nous sommes donc heureux de vous tendre aujourd'hui une main fraternelle sur un terrain où nous pouvons faire abstraction de nos préoccupations du moment et goûter sous l'égide de la science le charme de l'amitié.

C'est une bonne fortune pour Saint-Imier que d'avoir été choisi comme le lieu où les Jurassiens, attachés de cœur à leur patrie, aiment à s'entretenir des choses du passé, de ce vieux sol du Jura si digne de notre respect et de notre amour.

Au nom de la population en général et de la section locale en particulier, je souhaite la bienvenue à tous les sociétaires qui ont bien voulu assister à la dix-neuvième session de l'institution fondée par Thurmann, et je remercie également toutes les personnes qui, en honorant cette réunion de leur présence, témoignent

hautement de l'intérêt qu'elles portent à la prospérité de notre société.

Acceptez donc le salut fraternel et cordial que je vous offre au nom de la population entière !

N'attendez pas de nous une réception splendide, un accueil comparable à celui dont vous avez eu à vous louer dans les précédentes réunions de notre société.

Si nous vous accueillons simplement et sans ostentation, la réception que nous avons l'honneur de vous faire n'en sera ni moins franche ni moins cordiale.

Nous désirons en particulier que la réunion d'aujourd'hui présente comme les précédentes un caractère prononcé de fraternité, de bonhomie; une allure simple, franche, cordiale, sans rien de froid ni de guindé, nous désirons que chacun se sente à l'aise au milieu de la satisfaction générale et que ce soit une réunion de famille où s'égaie l'esprit et se réchauffe le cœur.

Messieurs et chers collègues !

Il est d'usage que le discours d'ouverture de nos réunions annuelles roule sur un sujet qui a trait à notre histoire ou à notre littérature nationale. Il est encore d'usage d'écrire la biographie d'un homme qui a joué un rôle important au service de son pays ou qui s'est illustré au dehors; ou bien de commenter un événement qui a marqué dans nos annales ou enfin d'interroger les vestiges du passé pour en refaire l'histoire ou la compléter.

Mais, Messieurs, la plus grande partie de ces sujets ont été traités par des membres de notre association dont les dissertation figurent avec honneur dans les *Actes* et je ne me sens point à la hauteur de ceux qui n'ont pas encore été abordés. Il faut espérer que des sociétaires mieux qualifiés se chargeront de ces sujets. Vous n'ignorez pas que Stockmar et Péquignot attendent encore des biographes.

Saint-Imier n'est point comme les autres districts du Jura un centre fertile en exploitations historiques. Notre sol n'est pas riche en souvenirs et en monuments archéologiques; chez nous, il y a absence de vestiges romains ou gaulois et nos plus anciens monuments remontent au moyen-âge.

Nous ne possédons que le clocher de l'église paroissiale, construit non loin de l'endroit où le pieux anachorête Imier avait

établi sa cellule. Cette église a servi jusqu'au commencement de ce siècle, aux offices du culte, et elle a été démolie en 1830. Nous avons encore l'église romane dont on attribue la fondation à la reine Berthe à cause de son architecture barbare et de sa forme lourde et écrasante.

Donc rien de neuf à dire au point de vue archéologique ; du reste ces sujets ont été traités en connaissance de cause par notre infatigable M. Quiquerez.

Il serait opportun de retracer les différentes phases d'accroissement du village de Saint-Imier depuis l'époque où l'ermite défricha dans ces régions désertes un champ que l'on croit être la place du marché actuel, jusqu'aux jours où l'industrie horlogère prit chez nous de tels développements que Saint-Imier est devenu la localité la plus peuplée du Jura bernois.

Mais nous sommes privés de documents et nous ne savons où puiser des renseignements. Nos archives sont à Porrentruy depuis les temps de la domination française et elles n'ont jamais été rendues à nos communes.

Je me bornerai donc, Messieurs, dans la seconde partie de ce travail, à retracer brièvement la sphère d'activité de la section locale, à passer en revue les progrès réalisés à Saint-Imier depuis la réunion de 1861 et je dirai un mot de la manière dont la grande et noble tâche de l'association s'est accomplie parmi nous.

Le but de notre société est défini par son réglement ; elle se propose de travailler par tous les moyens dont elle peut disposer, au progrès matériel, moral et intellectuel de nos concitoyens ; son champ est vaste, il n'exclut rien de ce qui, dans le domaine des sciences, des arts, de la littérature, peut contribuer au développement du peuple et à la prospérité du pays.

Si nous jetons un coup d'œil sur la sphère d'activité de la Société jurassienne d'émulation en général, sur la vie intellectuelle qui y règne et qui nous est révélée par les *Actes*, nous remarquons que chaque section a des aptitudes spéciales, un esprit, une physionomie particulière ; en un mot son individualité.

A Porrentruy domine la culture des lettres, à Delémont l'archéologie et les sciences naturelles, à Neuveville l'histoire natio-

nale, à Bienne la philosophie, en Erguel la poésie; mais cela ne veut pas dire que les autres genres de composition soient exclus dans ces différentes sections; au contraire, ils y occupent un rang plus ou moins élevé suivant les aptitudes et les goûts des sociétaires.

Cette individualité favorise à un haut degré la culture de l'esprit, elle en forme la base et introduit une heureuse diversité dans le champ de l'activité intellectuelle de la société.

Quant à la section de Saint-Imier, nous devons reconnaître qu'elle n'a pas marché sur les traces de ses aînées. Dans le domaine des sciences et des lettres elle est restée inférieure aux autres sections de l'association.

On pourrait conclure de ce fait qu'une indifférence regrettable, qu'une certaine apathie règne parmi nous et que le réalisme tend à absorber notre population, en un mot, que nous habitons une terre ingrate et improductive.

Ne perdez cependant pas de vue, Messieurs, que nous sommes les derniers venus dans la famille jurassienne au point de vue intellectuel.

Il y a deux ou trois cents ans que Porrentruy et Delémont possédaient déjà des établissements d'instruction publique de premier ordre. Neuveville et Bienne sont dotés depuis longtemps de progymnases qui ont fait faire de grands progrès à la culture intellectuelle. Ce qui prouve l'excellence de toutes ces institutions, ce sont les hommes distingués qu'elles ont formés.

Si nous consultons l'ouvrage du doyen Morel sur l'histoire de l'*Evêché de Bâle*, nous y trouvons les noms qui suivent:

Porrentruy a donné le jour à *Pierre Matthieu*, historiographe de France, né en 1563; à *Nicolas de Luce*, pédagogue distingué; à *Thomas Verneur*, archéologue et auteur d'*Un voyage dans l'Evêché*; à *Thurmann* — à *Stockmar* — à *Péquignot*, noms suffisamment connus pour qu'il soit nécessaire de faire ici leur éloge.

Delémont a donné naissance à *Jean Prévôt*, médecin distingué et à plusieurs hommes de mérite que nous comptons encore parmi nos contemporains.

Neuveville à *J.-François Imer*, pédagogue renommé; à *Jean-*

Conrad Landolt, chapelain du roi de Prusse ; à *Auguste Krieg*, auteur de poésies charmantes et pleines de sensibilité.

Bienne a produit le fameux mathématicien *Roscius ; Emmanuel Witz* et *Hartmann*, peintres célèbres ; *Wildermett*, théologien de mérite ; *Heilmann*, savant de premier ordre.

Corgémont a donné naissance au doyen *Morel*, le seul Jurassien du Vallon qui ait marqué comme auteur — Courtelary, à *Nicolas Béguelin*, savant physicien et mathématicien et recteur de l'académie de Berlin.

La Ferrière aux frères *Abraham* et *Daniel Gagnebin*, naturalistes et médecins distingués que J.-J. Rousseau honora de son amitié.

Tout près de nous le village de Villeret a produit un mécanicien célèbre dans la personne de *Jacob Frisard*, élève du fameux Jaquet-Droz. Il a fabriqué au siècle dernier des automates qui figureraient avec honneur à l'exposition universelle de 1867, des oiseaux qui sifflaient, des bergères qui chantaient...

Parmi toutes les illustrations jurassiennes, Saint-Imier n'a aucune célébrité à revendiquer. L'ermite *Imerus*, auquel notre localité doit son existence, était originaire de Lugnez, en Ajoie. Le doyen Morel cite cependant le graveur *Bénédict-Alphonse Nicolet*, natif de Saint-Imier, mort à Paris en 1806. Il ne paraît pas que ce personnage mérite une mention particulière puisque ni son nom, ni son souvenir ne sont restés populaires parmi nous.

La cause de notre infériorité dans le domaine intellectuel est facile à établir.

Les lois générales du développement de l'intelligence sont immuables. Si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire du développement de l'humanité, nous remarquons que les peuples forment une chaîne dont tous les anneaux sont solidaires et aboutissent à notre civilisation actuelle.

Si le genre humain fait des progrès, c'est grâce aux trésors accumulés des siècles. L'homme, inférieur aux races brutes par l'instinct, conserve seul son passé, l'accroit et l'exploite. C'est que l'intelligence est fille du passé, mère de l'avenir. L'élément indispensable de tout progrès, c'est le temps. L'intelligence n'est pas susceptible d'un développement spontané, comme quelques

pédagogues l'ont prétendu, il est gradué et successif. C'est la loi universelle du progrès.

Porrentruy, Delémont, Bienne, Neuveville, nous ont précédés dans la carrière, parce que ces villes possèdent depuis longtemps des moyens d'instruction dont nous étions privés.

Il y a une dizaine d'années que Saint-Imier avec ses 5000 habitants ne possédait encore que de médiocres écoles primaires. Avant cette époque, on avait déjà tenté d'introduire une réforme dans cette branche importante de l'administration, mais les améliorations n'avaient pas abouti. Tout était à faire, tout était à créer, afin de suivre le mouvement intellectuel qui se produisait autour de nous avec une remarquable énergie. Grâce à l'initiative de personnes dévouées, nos écoles publiques ont été réorganisées, et par la création de l'école secondaire, il a été donné à nos établissements d'éducation tout le développement dont ils sont susceptibles, l'instruction se répand de plus en plus parmi nous; nos établissements d'éducation grandissent et se perfectionnent peu à peu, grâce à la sollicitude de l'Etat et de la municipalité. Espérons que ces institutions scolaires porteront bientôt des fruits, que nous pourrons dans un temps plus ou moins éloigné marcher de pair avec nos concitoyens du Jura, que nous formerons des hommes utiles à leur pays et qui s'illustreront dans les sciences et dans les lettres.

Lorsque l'Etat et les autorités locales ont rempli leur mandat, c'est aux sociétés libres à poursuivre l'œuvre commencée. La section d'émulation de Saint-Imier s'est essentiellement préoccucupée d'intérêts matériels sans négliger les intérêts intellectuels. Pour faire diversion à la stagnation des affaires qui est venue paralyser notre activité industrielle, elle a cherché à répandre la vie littéraire et scientifique dans la localité.

Mais, il en est de la vie des sociétés comme des peuples et des individus; leur histoire est parsemée de jours de prospérité et d'épreuves, de périodes d'activité fébrile et d'apathie. L'inconstance est une loi de notre nature.

Quand il n'y avait aucun travail, aucun objet important à l'ordre du jour, les séances étaient interrompues ou ajournées jusqu'au moment où surgissaient certaines questions d'intérêt local. Alors, la section prenait l'initiative de certaines mesures,

de certaines améliorations qui rentrent essentiellement dans le domaine de l'utilité publique.

C'est ainsi que dans les temps précaires où nous vivons, elle s'est pénétrée de la nécessité de remédier autant que possible à la dépréciation des produits de notre industrie, elle a compris qu'il est urgent de donner à l'esprit de nos ouvriers plus d'aptitudes diverses, plus de perfection à leurs produits : à ce prix seulement, ils retrouveront plus aisément leur place dans le cadre du travail.

La section d'émulation a donc pris l'initiative de la fondation d'une école d'horlogerie. Cette institution est formée de trois séries d'élèves dont chacune comprend un cours d'une année. Elle est en bonne voie et est appelée à rendre de grands services à notre industrie grâce à la sollicitude des personnes de bonne volonté qui ont bien voulu se charger de la direction et de la surveillance de cet établissement.

Dans le but de donner l'éveil à l'intelligence, un mouvement salutaire à la pensée, des directions générales et saines à l'esprit de notre population, la section d'émulation a organisé des cours publics, donnés par ses membres. Les résultats obtenus ont répondu à son attente. Ce genre d'instruction qui ne demande que l'attention d'une heure, et qui se présente sous les formes les plus accessibles que comporte l'enseignement, profite plus à notre population que la lecture à tête reposée. Ces cours, aussi variés qu'intéressants ont eu pour auditeurs un public attentif et fidèle, malgré le sérieux des sujets traités. Nous avons vu avec plaisir que notre population industrielle a fait abstraction de ses préoccupations matérielles pour se tourner vers les travaux de l'intelligence.

C'est dans une des séances de notre section qu'a été émise en premier lieu l'idée de fonder à Saint-Imier une société philharmonique. L'idée a fait son chemin et elle est devenue une réalité. La musique parle à l'âme, elle va droit au cœur. C'est aux arts qu'il faut demander des distractions pures, les consolations saintes qui soutiennent l'homme ; lui font oublier les épreuves de la vie en le rendant meilleur. Répandre le goût de la musique, c'est travailler au perfectionnement moral de la société.

L'opportunité d'organiser une école professionnelle ou des

cours pour les jeunes apprentis qui ont quitté les classes, a également fait l'objet des discussions de la section d'émulation. Cette question a été résolue pour le plus grand bien des intéressés et ces cours sont suivis par une vingtaine d'élèves qui reçoivent ainsi des leçons de langue française, d'histoire, de géographie, d'instruction civique, d'arithmétique et de tenue de livres. — Il faut espérer que ce complément de l'école secondaire sera utile à cette catégorie de jeunes gens que la précocité des apprentissages vient enlever à l'école avant qu'ils aient atteint l'âge fixé par la loi.

La section d'émulation s'est occupée à plusieurs reprises de la position précaire qu'une crise industrielle prolongée a faite à la classe ouvrière. Elle a provoqué l'établissement d'une cuisine économique qui a rendu de grands services aux personnes momentanément condamnées à une inaction forcée par suite de la stagnation des affaires.

C'est enfin la section de Saint-Imier qui a pris l'initiative de l'exposition collective au Champ-de-Mars des produits de l'industrie jurassienne. Le salon qui renferme l'horlogerie suisse est un des compartiments les plus visités de l'exposition universelle; cela fait vibrer la fibre patriotique du visiteur suisse, surtout quand il compare cette région de l'immense palais à d'autres qui sont désertes comme des steppes. Quoique la vitrine du Jura bernois n'ait obtenu qu'une modeste médaille de bronze dans ce concours universel de l'industrie, nous figurons honorablement dans le palais où la France a appelé à s'étaler les prodiges de l'industrie de toutes les nations. Le Jura s'y est affirmé, il a prouvé que, si la concurrence est grande, la lutte désespérée; l'activité humaine, surexcitée par le patriotisme, peut encore conquérir des trophées dans le champ de bataille du travail.

D'après ce qui précède, vous voyez, Messieurs, que la section de Saint-Imier n'est pas restée inactive. C'est dans le domaine de l'utilité publique que cette activité s'est surtout manifestée. C'est ce en quoi elle diffère des autres sections de notre association, c'est ce qui constitue son individualité. Mais il faut l'avouer, dans le domaine des sciences et des lettres elle a joué un rôle

moins brillant, ce que mettra en évidence la lecture du compte-rendu annuel.

Votre présence parmi nous réveillera, il faut l'espérer, des forces latentes et endormies, elle stimulera les intelligences et aura pour effet de développer parmi nous des aspirations vers l'agréable et l'utile. La réunion d'aujourd'hui exercera une salutaire influence sur notre population en propageant parmi nous l'esprit littéraire et le goût des choses intellectuelles.

Permettez-moi en terminant, Messieurs et chers collègues, d'exprimer un vœu.

Pour que notre association remplisse son programme, travaille avec succès au développement de la vie intellectuelle dans le Jura, et produise tous les bons effets que l'on peut en attendre, il n'est pas hors de propos de vivifier les rapports des sections les unes avec les autres. Dans ce but elles pourraient se communiquer leurs travaux, car le résumé qui en est publié dans les *Actes* perd une partie de son actualité, vu que ceux-ci paraissent quelquefois deux ans après la réunion annuelle.

Cette circulation dans les sections des travaux faits par les sociétaires produirait l'excellent effet d'entretenir parmi nous *l'émulation*, ce sentiment noble qui nous pousse à imiter et même à surpasser dans un but désintéressé, par des efforts louables et généreux, ce que nous admirons dans les autres. Cette circulation aurait en outre l'inappréciable avantage de rendre les sections moins étrangères les unes aux autres.

Dans l'origine, les *Actes* étaient accueillis par de nombreuses et chaudes sympathies. Maintenant ils ne remplissent qu'imparfaitement le but. Ne conviendrait-il pas de les remplacer par une publication périodique, paraissant comme le *Musée neuchâtelois*, tous les mois ? Il est évident qu'une publication mensuelle, ayant pour but d'analyser, d'étudier les phases de notre histoire, de nous initier à tous les côtés de notre vie sociale et de répandre les productions littéraires qui ont un caractère palpitant d'actualité, remplirait parfaitement le but patriotique inscrit dans notre programme.

Par suite des retards survenus dans la publication des *Actes*, ce dont le bureau central est innocent, ou pour toute autre cause, plusieurs sociétaires les ont refusés et ne sont par conséquent

plus comptés au nombre des membres effectifs de l'association. C'est un fait regrettable, car nous sommes ainsi privés des lumières et des conseils de personnes dont l'avis peut nous être d'un grand secours dans un moment donné. Aussi la section de Saint-Imier a-t-elle admis dans son sein des membres honoraires qui ont bien voulu s'associer à ses travaux et qui moyennant la légère contribution de deux francs par an, participent à tous les avantages de la section; ils ont voix délibérative dans nos séances, droit dont ils doivent faire abstraction dans les réunions annuelles.

C'est là un fait anormal qu'il importe de régulariser. Peut-être serait-il opportun d'introduire dans notre réglement des modifications compatibles avec l'esprit du temps, avec le mouvement des idées et le vaste programme que nous avons adopté. Ce réglement était dans son principe une œuvre de conscience et de patriotisme. S'il ne reçoit plus l'assentiment unanime de ceux qu'il régit, il a cela de commun avec toutes les choses de quelque importance, quand elles doivent passer sous la critique de vues diverses et d'opinions indépendantes. Au reste, c'est la divergence des idées qui donne matière aux révisions et au perfectionnement des œuvres humaines.

C'est ainsi que s'achemine le progrès.

D'ailleurs la mort éclaircit nos rangs et frappe chaque année plusieurs sociétaires instruits et éclairés dont nous sentons vivement la perte. Il importe de combler les vides et d'ouvrir largement nos portes aux personnes disposées à s'associer de toute leur âme à notre œuvre. Notre société a besoin d'être rajeunie vivifiée et pour que ce but soit atteint, il nous faut des éléments nouveaux.

Faisons en sorte que chacun apporte le tribut de ses lumières et de son patriotisme; provoquons la formation de nouvelles sections; que nos centres industriels imitent Renan où s'est formé une société d'utilité publique dont le but est identique au nôtre; que toutes les questions qui intéressent profondément l'époque actuelle y soient discutées et de ces travaux divers, de cet échange d'idées, il surgira nécessairement des résultats utiles; beaucoup d'améliorations pourront être réalisées et la

Société jurassienne d'émulation contribuera pour sa part à la prospérité et au bonheur de notre chère patrie.

Permettez-moi en terminant de remercier les hôtes distingués qui ont bien voulu honorer notre réunion de leur présence, et d'exprimer l'espoir que vous y goûterez tous des jouissances pures, qu'elle sera vivifiée par le délicieux sentiment de la sympathie, qu'elle contribuera à resserrer les liens de fraternité et de concorde qui nous unissent, que tout en nous occupant du passé, nous retremperons nos sentiments patriotiques et que vous emporterez tous de Saint-Imier des souvenirs durables.

C'est dans cette attente que je déclare ouverte la dix-neuvième session de la Société jurassienne d'émulation.